



Commission de la Famille et de l'Intégration

Procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2023

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2023
2. 7524 Projet de loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées et portant modification de :
1° la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâtis ;
2° la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique
- Rapporteur : Monsieur Claude Lamberty
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 8265 Projet de loi portant modification de la loi du 8 mars 2023 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Gilles Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Tess Burton, Mme Myriam Cecchetti, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, Mme Carole Hartmann, M. Fred Keup, M. Claude Lamberty, M. Charles Margue, M. Georges Mischo, M. Jean-Paul Schaaf, M. Marc Spautz

M. Max Hahn, Ministre de la Famille et de l'Intégration

M. Pierre Lammar, M. Claude Sibenaler, M. Thierry Welter, Mme Laurence Keiser, M. Marc Konsbruck, du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

M. Noah Louis, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Claude Lamberty, Président de la Commission

*

1. **Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2023**

Le projet de procès-verbal sous rubrique est approuvé.

2. **7524** **Projet de loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées et portant modification de :**
1° la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâtis ;
2° la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique

Monsieur le Président-Rapporteur Claude Lamberty (DP) procède à une succincte présentation de son projet de rapport.

La Commission de la Famille et de l'Intégration adopte le projet de rapport présenté ; les membres issus des groupes politiques DP, déi gréng et LSAP votant pour et les membres issus du groupe politique CSV et des sensibilités politiques ADR et déi Lénk s'abstenant.

3. **8265** **Projet de loi portant modification de la loi du 8 mars 2023 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services**

Monsieur le Président-Rapporteur Claude Lamberty (DP) procède à une succincte présentation de son projet de rapport.

La Commission de la Famille et de l'Intégration adopte le projet de rapport présenté à l'unanimité.

*

Luxembourg, le 18 juillet 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact